

Charte Espace jeu de société

- Quand ?** Ouverture toute la semaine (sauf le mercredi)
de 9h00- 11h00 et de 13h30- 15h30
- Qui ?**
- Les élèves ayant adhéré au FSE
 - Les élèves ayant plus de 2 heures d'étude dans la journée
 - Les élèves sérieux et responsables
- Comment ?** Inscriptions auprès des assistants d'éducation en étude
Après l'appel (cahier avec signature de l'élève)
- Consignes**
- Salle réservée uniquement aux jeux de société
Fonctionnement des élèves en autonomie :
Vérifier que les jeux soient complets avant et après utilisation.
Les jeux doivent être rangés après utilisation

Règles à respecter

- Respect du matériel et du lieu. Les familles seront facturées en cas de dégradation.
- Ne pas faire de vacarme par respect des cours aux alentours.
- En cas de problème s'adresser immédiatement aux surveillants.